

CCAS DE SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE
PROCÈS-VERBAL DU 09 OCTOBRE 2023 à 18h30
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Présents : Gilbert VARRENNE - Chantal PAIRE - Gérard MIGNARD - Sabine DERVIN - Daniel MOUSSERIN - Florence FOREST - Bernard BESSEY - Sylvie BAS - Martine BESSEY – Renée GUERIN

Excusée : Patricia VILLA

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Chantal PAIRE

Quorum : 6	Présents : 10	Votants : 10
------------	---------------	--------------

L'an deux mille vingt-trois, le neuf octobre à dix-huit heures trente, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Romain-la-Motte s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de M. Gilbert VARRENNE, après avoir été convoqué le deux octobre deux mille vingt-trois, conformément à l'article R.123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 SEPTEMBRE 2023

Le Président soumet le procès-verbal de la séance du 05 septembre 2023 au Conseil d'administration qui l'approuve à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

- Bilan sur l'organisation du repas du 1^{er} octobre 2023
- Point sur le portage des repas
- Organisation repas des anciens du 26 novembre 2023
- Questions diverses

BILAN SUR L'ORGANISATION DU REPAS DU 1^{ER} OCTOBRE 2023

Bernard BESSEY, Président de l'amicale des conseillers à qui nous avons confié cette organisation, prend la parole. Il y a eu une très bonne participation des membres du CCAS. La buvette a bien marché, et nous avons eu de bons retours quant aux repas proposés.

Sylvie BAS présente le bilan financier de cette manifestation :

Vente repas	Euros
212 plats vendus + 4 en plus	1728,00
Facture Barriquand	- 1244,10
Bénéfice repas	483,90

Buvette	Euros
Recettes	243,00
Revente whisky	20,00
Dépenses VIVAL + Ach apéro	- 111,68
Bénéfice buvette	151,32

Le bénéfice total s'élève à 635,22 € que l'Amicale des Conseillers va reverser au CCAS.
L'assemblée décide à l'unanimité de reconduire cette activité l'an prochain et fixe la date au 06/10/2024.

POINT SUR LE PORTAGE DES REPAS

M. le président présente une demande reçue de la part d'un couple qui sollicite les repas à partir de novembre 2023 pour le monsieur d'abord lors de l'intervention chirurgicale de l'épouse et ensuite pour tous les 2 lors de son retour. Il n'y aurait pas de portage, monsieur viendra chercher les repas sur place.

L'accord est donné à l'unanimité.

Chantal PAIRE explique qu'il faudrait racheter des containers pour remplacer les plus anciens qui sont abimés. Cela permettrait aussi d'uniformiser les contenants. Il y a lieu aussi de racheter des plats qui sont cassés.

A l'unanimité, l'assemblée approuve ces achats.

Daniel MOUSSERIN demande d'étudier une solution pour faciliter le portage, les cageots n'étant pas pratiques à manipuler.

ORGANISATION REPAS DES ANCIENS DU 26 NOVEMBRE 2023

Pour préparer ce repas, il y a lieu de :

- Chercher la liste des habitants de + de 75 ans. Chantal PAIRE s'en occupe.
- Faire les invitations : Gilbert VARRENNE s'en charge pour le vendredi 20/10/2023 et chacun pourra récupérer les enveloppes à partir du 23/10/2023.
- Distribuer les invitations : Semaine 43 du 23 au 29/10/2023, les réponses devant parvenir pour le vendredi 10/11/2023.
- Demander au cuisinier de faire des propositions des menus pour le 06/11/2023 (2 plats uniquement).
- Prévoir les grilles à vendre pour la dinde de Noël afin de les mettre en vente le plus rapidement possible. Gilbert VARRENNE s'en charge. 7 grilles à éditer : Boulangerie / VIVAL / Club Amitié Gaité / Salon de Coiffure / Le Temps des Saisons / Les Sens'Ciel / Le Conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

- M. le Président fait part d'une demande de prise en charge d'aide sociale en établissement pour personne handicapée émanant de l'Adapei 69 de Thizy et concernant un habitant de notre commune. Une fiche d'avis et d'observation du CCAS doit être remplie et signée. Gilbert VARRENNE fait le nécessaire.
- Prochaine réunion le lundi 6 novembre 2023 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H11

Affiché et publié le **10 NOV. 2023**

Le Président,
Gilbert VARRENNE



La secrétaire de séance,
Mme Chantal PAIRE



CA du CCAS du 09/10/2023

CCAS
SAINT ROMAIN LA MOTTE
42640